

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Pays de Saverne Plaine et Plateau Communautés de Communes Alsace Bossue, Hanau-La Petite Pierre et Pays de Saverne

Une **démarche** d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations **menée conjointement par l'État et la Région Grand Est et associant la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA)**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional et porte le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le **partenariat inédit de l'Etat et du Conseil Régional** qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des PTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord régional de relance Grand Est 2021-2022, approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'Etat et la Région.



PAYS DE SAVERNE
PLAINE ET PLATEAU



Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord



Communauté de Communes
Alsace Bossue



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HANAU LA PETITE PIERRE



Pays de Saverne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat, la Région et la CeA

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, la Collectivité Européenne d'Alsace, l'Etat et ses opérateurs ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.

- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE** (avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations** (maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires** et interrégionales
- les **dynamiques transfrontalières**

- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional : CPIER Massif des Vosges, Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Schéma interdépartemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT) et Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle PETR, Stratégie LEADER, PAT
 - Une cohérence avec la politique de soutien aux territoires de la Collectivité Européenne d'Alsace, au travers des contrats départementaux dans le Bas-Rhin et de la Politique de développement territorial dans le Haut-Rhin poursuivis en 2021. La CeA élaborera une politique d'accompagnement des projets de territoire qui sera définie d'ici fin 2021.

2. Portée et contenu du Pacte du Pays de Saverne Plaine et Plateau en phase d'initialisation

- **Périmètre géographique de contractualisation**

Le Pacte couvre le PETR **Pays de Saverne, Plaine et Plateau** (118 communes – 88 510 habitants) composé de 3 EPCI :

- la **Communauté de Communes de l'Alsace Bossue** (45 communes – 24 991 habitants)
- la **Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre** (38 communes – 27 028 habitants)
- la **Communauté de Communes du Pays de Saverne** (35 communes – 36 491 habitants)

Sur ce territoire, 40 communes – pour 24 877 habitants – adhèrent au Syndicat de Coopération pour le **Parc Naturel Régional des Vosges du Nord**.



- **Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

Contrats de référence intégré dans le PTRTE (que le territoire a choisi de faire converger pour construire une lecture transversale de sa stratégie de développement)

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 sur le GAL Vosges du Nord	07/02/2017	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau et communes Bas-Rhinoises du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Contrat de ruralité	17/03/2017 (contrat)	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau + CC pays de la Zorn + CC Kochersberg

<i>Charte Forestière</i>	<i>Novembre 2018</i>	<i>Parc Naturel Régional des Vosges du Nord élargi au périmètre entier des CC qui le composent et à la CA de Haguenau (CC de l'Alsace Bossue, CC du pays de Bitche, CC de Hanau-La Petite Pierre, CC du Pays de Saverne, CC du Pays de Niederbronn-les-bains, CC Sauer-Pechelbronn, CC du Pays de Wissembourg, CC de l'Outre-Forêt, CA de Haguenau)</i>
Contrat Local de Santé Médico-Social	10/03/2020	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau
<i>Programme Alimentaire Territorial</i>	<i>19/06/2020</i>	<i>PNR et PETR Saverne Plaine et Plateau, Syndicat Mixte de l'arrondissement de Sarreguemines</i>
Contrat de Ville	08/07/2015	Saverne
Action Cœur de Ville	18/02/2020 (avenant)	CC Pays de Saverne et Ville de Saverne
Petite Ville de Demain	En cours	CC Alsace Bossue (Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen), CC Hanau La Petite Pierre (Bouxwiller-Ingwiller, Wingen sur Moder)
Conventions Espaces France Service	Arrêté préfectoral du 2 janvier 2020	CC Alsace Bossue (Drulingen, Sarre-Union), CC Hanau La Petite Pierre, Sous-Préfecture de l'arrondissement de Saverne
Convention territoriale Globale CAF	En cours	CC Alsace Bossue, CC Pays de Saverne, CC Hanau La Petite Pierre
Convention Culture	2020	CC Alsace Bossue
Convention pour le développement d'un « hub des compétences » sur le territoire du PSPP (CNAM)	01/03/2021	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

Stratégie inter-PTRTE

33 communes du territoire font partie du **massif des Vosges** au titre de la loi dite «montagne». Un projet stratégique a été élaboré afin de répondre aux grands enjeux du massif, à savoir : une baisse démographique, des ressources en eau fragiles, des inquiétudes sur la forêt, une agriculture spécifique, une attractivité touristique à maîtriser, des mobilités et accès aux services contraints. L'ambition affichée, transition écologique, adaptation au changement climatique et résilience, est déclinée en cinq grandes priorités :

- Axe 1 : Connaître et faire connaître les enjeux du changement climatique et de la fragilité de l'environnement montagnard
- Axe 2 : Préserver les ressources naturelles et préparer la résilience des écosystèmes de montagne aux défis environnementaux et climatiques : préserver l'eau, le sol, la forêt, la biodiversité, développer les énergies renouvelables, maîtriser les risques
- Axe 3 : Adapter l'activité économique aux transitions écologiques et soutenir de nouveaux modèles économiques résilients en montagne : soutenir la filière bois, l'agriculture de montagne, le tourisme de montagne face au changement climatique, préserver le tissu économique local
- Axe 4 : Adapter l'organisation du territoire et les équipements publics aux besoins des populations de montagne : préserver la qualité de vie montagnarde, regagner des habitants, mobiliser les ressources internes
- Axe 5 : Une gouvernance rénovée en développant le travail en réseau, en écosystème projet pour porter le changement et la politique de transition : travailler les liens ville-montagne, coopérer avec les autres massifs (notamment frontaliers)

Au sein du massif des Vosges, le **Parc naturel régional de Vosges du nord**, est un territoire classé par décret ministériel 16 mars 2014, pour une durée de 15 ans, pour la qualité de ses patrimoines naturels et culturels. Le syndicat mixte de coopération pour le parc naturel régional des Vosges du nord, a pour objet de mettre en œuvre la charte du parc et d'assurer la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menés par ses partenaires. Il a pour vocation d'innover et d'expérimenter dans les domaines précités et contribue à des programmes de recherche. Il gère la marque « Valeurs parc naturel régional »

Ce territoire est également classé Réserve de biosphère et réserve de biosphère Transfrontalière Vosges du Nord Pfälzerwald et classé liste verte par l'UICN .

Stratégie inter-PTRTE – Echelle PNRVN	période	PTRTE concernés
Schéma de massif des Vosges	2021-2027	
Schéma touristique du massif des Vosges	2020-2022	
Charte du parc naturel régional Vosges du Nord	mars 2014- 2029	Alsace du Nord SavernePP CC Pays de Bitche
Accord de coopération Vosges du Nord Pfälzerwald RBT		
Convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 sur le GAL Vosges du Nord	07/02/2017	PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau et communes Bas-Rhinoises du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Charte forestière territoriale	Février 2018- 2025	
Plan de paysage de la traversée du massif	janv 2020-2025	
Programme alimentaire territorial	2021-2026	
Convention mut'archi (mission d'accompagnement à la valorisation du patrimoine bâti traditionnel)	2020-2022	
Stratégie Etoiles Terrestres	2021-2026	
Conservation mutualisée	2014 -2029	

Stratégie du territoire

Depuis 2019, le PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau porte, pour le compte de ses 3 EPCI membres, deux démarches de planification coordonnées : la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et l'élaboration du plan climat air énergie territorial (PCAET).

A la fin du premier semestre 2021, le projet d'aménagement stratégique du SCOT – valant projet de territoire du PETR en vertu des dispositions de l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale – et la stratégie du PCAET seront arrêtées.

La transition écologique est le fil conducteur du projet d'aménagement stratégique du territoire, le PCAET vient préciser l'ambition du territoire en la matière et les actions à mener.

En cohérence avec le SRADDET Grand-Est et la Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, ces deux démarches traduisent la vision stratégique du territoire à 2040-2050 et sont synthétisées ici.

LE PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE

Synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent

TERRITOIRES, CONVERGENCES ET COHERENCE

Le territoire du SCoT du Pays de Saverne Plaine et Plateau se compose d'espaces géographiques aux identités propres et aux logiques de fonctionnements spécifiques. Ces espaces se dessinent, notamment, au regard de :

- leurs caractéristiques géologiques et paysagères : piémont, collines, plaine – Massif – Plateau ;
- logiques socio économiques organisées autour de pôles locaux propres à chaque bassin : la région de Saverne, l'Alsace Bossue, le Pays de Hanau La Petite Pierre, animés par des réseaux de pôles qui permettent une proximité des équipements et services avec les habitants ;
- trames urbaines différenciées : constituées soit d'un chapelet de villages, soit d'un maillage de bourgs, soit d'une armature urbaine hiérarchisée et structurée autour conurbation agglomérée.

Le territoire du SCoT s'organise à partir du massif montagneux des Vosges et de son réseau de villes et de bourgs.

Le massif prend place au centre du territoire :

- il organise les principaux flux et les rapports entre les différents bassins ;
- il est le support d'un système local de valorisation des productions primaires (agricoles et sylvicoles).

Le réseau de villes et de bourgs est le support d'une armature économique organisée en appui aux principales polarités urbaines du territoire : Saverne concentre 22,5% de l'emploi local et 27,6% de l'emploi est présent dans 5 bourgs (Ingwiller, Bouxwiller, Sarre-Union, Drulingen et Diemeringen) tout en préservant une fonction productive diffuse dans les espaces ruraux (ex. Les Grands Chais à Petersbach, 3ème employeur du territoire).

UNE TRAJECTOIRE DE DEVELOPPEMENT QUESTIONNEE

Fort d'un ancrage territorial, géographique, économique et urbain, le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau connaît des tendances socioéconomiques récentes qui questionnent sa trajectoire.

D'une part, la croissance démographique est ralentie. En effet, sur le long terme, l'évolution démographique enregistre une progression continue mais inférieure à la tendance suivie par le département du Bas-Rhin. A court terme, le territoire connaît une baisse de population qui s'accompagne de plusieurs phénomènes qui questionnent les équilibres en place :

- Un vieillissement démographique lié à une difficulté de renouvellement générationnel de la population locale : le solde naturel est positif mais les départs sont trop importants pour soutenir la croissance démographique durablement ;
- Une répartition de la population sur le territoire qui tend à s'affirmer dans la partie Est : les franges Est du territoire enregistrent une hausse de population, en lien avec le desserrement de l'Eurométropole et de Haguenau, tandis que les secteurs Ouest du territoire peinent à maintenir leur population ;
- Une inadéquation croissante entre les besoins résidentiels théoriques de la population et la composition réelle du parc de logements : importance des grands logements, difficulté d'accès pour les jeunes actifs, hausse du nombre de logements vacants.

D'autres dynamiques en cours sont associées à la diminution de l'attractivité résidentielle :

- Les centralités commerciales historiques de centre-bourgs sont fragilisées par des développements périphériques et la dégradation des aménagements dans les centres : linéaires commerciaux discontinus et diffus, qualité moyenne à médiocre des façades.
- La progression des emplois présentiels est altérée et impacte l'emploi local total (malgré la bonne stabilité des emplois productifs).

En outre, la cohésion du territoire du SCoT apparaît être altérée par la satellisation vis-à-vis de métropoles limitrophes (en premier lieu l'Eurométropole de Strasbourg) qui tend à renforcer les logiques micro-territoriales et accélérant l'affaiblissement et le repli du territoire.

DES ENJEUX POUR UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET UNE COHERENCE RENOUVELEES

Au regard des risques en présence d'un développement urbain et économique bridé du Pays de Saverne Plaine et Plateau, ou encore de mise à mal de la cohésion du territoire – influences ou non de l'Eurométropole strasbourgeoise selon les secteurs géographiques du territoire –, le modèle de développement du Pays de Saverne Plaine et Plateau est ainsi questionné pour les vingt prochaines années.

Plusieurs enjeux sont alors identifiés :

- La diversification des relations avec l'extérieur pour saisir de nouvelles opportunités pour un rayonnement à 360° ;
- La diversification des sources de valeur locale associant les moteurs économiques endogènes et exogènes ;
- Le renforcement de l'attractivité résidentielle associant : adaptation de l'offre résidentielle afin de chercher à répondre aux besoins des parcours résidentiels et renforcement des centralités urbaines et villageoises, etc.

Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'euro-région en 2040

LA VISION POUR LE PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU 2040

En 2040, le Pays de Saverne Plaine et Plateau est un éco-territoire reconnu, au sens où :

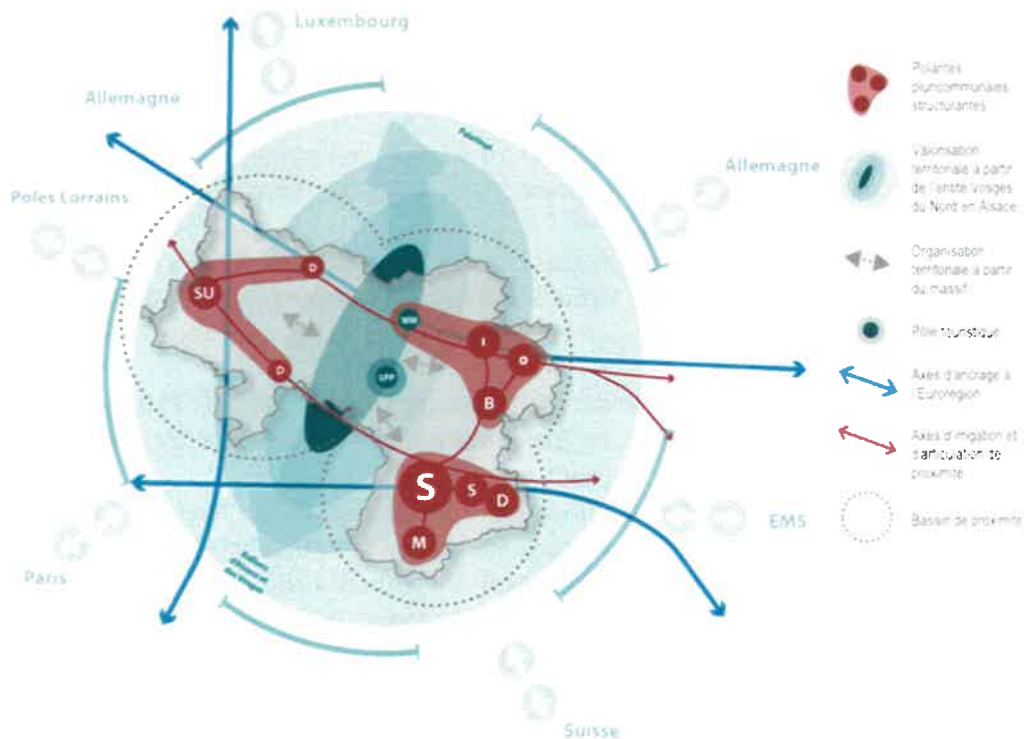
- Le Pays de Saverne Plaine et Plateau marque l'unité de son territoire, et, préserve et organise ses singularités à partir de l'entité géographique et patrimoniale des Vosges du Nord en Alsace qui fédère ses composantes territoriales : la Région de Saverne, l'Alsace Bossue et le Pays de Hanau - La Petite Pierre.
- Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s'inscrit dans une dynamique socioéconomique nourrie par un renouvellement de sa population et un développement économique fondés sur des bases différenciantes par rapport aux territoires métropolitains et urbains voisins. Ce modèle allie modernité et authenticité et se décline au bénéfice :
 - de l'espace ressource et fournisseur de productions primaires (agriculture, énergies durables, écoconstruction) et de services écosystémiques (biodiversité, piège à carbone, qualité des ressources eau et air),
 - du tissu d'activités industrielles qui contribue aux objectifs de durabilité, de résilience et d'attractivité du territoire,

- du cadre de vie et d'épanouissement personnel qui se distingue par une offre singulière d'habitat et de services, etc.

En 2040, le **Pays de Saverne Plaine et Plateau est pleinement inscrit dans l'Eurorégion.**

Il est une pièce territoriale à part entière de l'ensemble régional Alsace - Grand Est et assure une fonction charnière dans l'espace eurorégional qui inclut la Sarre et le Pays de Bade.

Le territoire s'ancre dans les systèmes franco-allemands d'échanges de la vallée de la Sarre et de la vallée de la Moder - Rastatt, ce qui permet de conforter ses attracteurs et marqueurs économiques et touristiques d'envergure nationale, voire mondiale.



QUATRE AMBITIONS FORTES POUR PARVENIR A LA VISION SOUHAITEE DE 2040

« **Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'éco-territoire de l'Eurorégion** » répond à la volonté d'articuler quatre principales ambitions :

1. La première réside dans la volonté d'**inventer un modèle de développement alliant modernité et authenticité** en dépassant l'opposition traditionnelle rural/urbain, développement métropolitain / réseau de villes moyennes et de bourgs ruraux.

L'éco-territoire suppose de miser sur les aménités géographiques, patrimoniales et historiques pour en faire des moteurs alternatifs de développement telles que :

- la création de valeur ajoutée économique à partir des ressources énergétiques durables, forestières et agricoles,
- la constitution d'une offre résidentielle différenciante par rapport aux offres métropolitaines,
- la valorisation du lien social de proximité et d'une qualité du cadre de vie,

- la promotion d'une destination de villégiature touristique et de loisirs fondée sur l'itinérance douce, les produits de terroirs et les activités de plein air, accueil des actifs au fonctionnement plus autonome (télétravail, travailleurs indépendants, TPE, etc.).
2. Il s'agit, par ailleurs, de **miser sur l'activation des moteurs de développement s'appuyant** :
 - tant sur les ressorts de développement **endogène** : économie présentielle, activités du secteur primaire, renforcement des entreprises industrielles et artisanales, déjà présentes ;
 - que sur les dynamiques connectées **avec l'extérieur et/ou à destination des marchés régionaux, voire nationaux et mondiaux** : amélioration de la visibilité du territoire à partir des valeurs associées aux Vosges du Nord pour accroître son attractivité (économique, touristique, et résidentielle), à la faveur d'une armature territoriale renforcée et organisée ; déploiement de nouvelles activités exportatrices liées à la fourniture d'énergies durables, à des productions agroalimentaires innovantes et de qualité ou encore à la valorisation des filières bois et écoconstruction (bois, pierre naturelle, verre artisanale).
 3. Ce nouveau modèle de développement s'inscrit dans la promotion d'un écosystème territorial ouvert qui tire pleinement parti des interactions avec les territoires qui l'environnent, et ceci à 360° et selon trois échelles :
 - L'échelle de **proximité** par la valorisation des coopérations de développement avec les dynamiques territoriales locales : l'Eurométropole strasbourgeoise, systèmes valléens de la Sarre (Sarrebourg, Sarre-Union, Sarreguemines) et de la Moder (Bouxwiller, Val-de-Moder, Haguenau) ;
 - L'échelle de l'**Eurorégion** en considérant le Pays de Saverne Plaine et Plateau, comme le trait d'union entre la Sarre et le Pays de Bade, entre les métropoles lorraines et alsaciennes, et entre le Luxembourg et l'Île de France.
 - L'échelle "**Monde**" en confortant la visibilité internationale du Pays de Saverne Plaine et Plateau fondée sur les valeurs d'un territoire préservé, authentique et moderne "Vosges du Nord en Alsace" et la mise en avant des savoir-faire et des richesses mondialement reconnues : la Cristallerie Lalique à Wingen-sur-Moder, le cabaret Royal Palace à Kirrwiller, Château de Lichtenberg, Les Grands Chais de France, premier exportateur de vins français à Petersbach, équipementier agricole Kuhn à Saverne, etc.
 4. Enfin, le parti d'aménagement s'inscrit dans la **promotion d'un développement optimisé et efficient** :
 - **Au niveau environnemental et spatial** : préservation des corridors écologiques - trames bleues et vertes -, préservation des terres agricoles, reconquête des centralités urbaines et villageoises, confortement et organisation de l'armature des villes et des bourgs centres ;
 - **Au niveau socioéconomique et spatial** : renforcement des activités à forte valeur ajoutée sur le territoire, renforcement de l'approvisionnement local et renouvelable, valorisation locale des emplois et des compétences, économie circulaire et inclusive, lien social et animation du territoire, etc.

UNE STRATEGIE DECLINEE EN TROIS OBJECTIFS

La mise en œuvre de ces ambitions se décline par l'organisation des politiques d'aménagement et de développement autour de trois objectifs stratégiques :

Objectif 1 : porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du Nord en Alsace"

La stratégie de développement portée pour le territoire s'appuie sur la valorisation de la renommée et des valeurs associées au massif Vosges du Nord en Alsace pour accroître la lisibilité, le rayonnement et l'attractivité du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Il s'agit de cultiver les valeurs qui sous-tendent et entrent en résonance avec l'entité "Vosges du Nord en Alsace". Valeurs qui fédèrent l'ensemble des composantes territoriales (Région de Saverne, Pays de Hanau-La-Petite-Pierre et Alsace Bossue) et confortent l'unité du territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Les valeurs Vosges du Nord en Alsace sont portées à travers le renouvellement du modèle de développement et des leviers d'aménagement :

1. **Éco-Paysages** – conforter la qualité des paysages à partir du massif des Vosges du Nord
2. **Éco activités** : développer les activités et filières en appui à la valorisation des ressources en lien avec le massif
3. **Éco-ressources** - développer la production énergétique en valorisant les ressources naturelles pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone
4. **Eco-promotion** : développer l'attractivité du territoire par la promotion des valeurs attachées à l'entité « Vosges du Nord en Alsace »

Objectif 2 : soutenir des modes de vie éco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire

Être éco-territoire implique une interaction forte entre les Hommes et l'Espace. Il s'agit donc de renforcer les proximités de vie et de fonctionnement au sein du territoire. Au-delà d'un mode d'habiter, de travailler, de se déplacer ou de se divertir, il convient d'adopter des modes de vie, dans leur ensemble, plus en phase avec le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et ses compétences.

Cette ambition est en résonance avec le positionnement de « Territoire à chaleur ajoutée » qui vise la proximité, la solidarité, le respect de l'environnement et le développement local.

Cette vision répond à une obligation de responsabilité vis-à-vis de l'avenir mais aussi à l'ambition de générer une nouvelle attractivité pour le territoire. Elle se traduit par :

1. Renforcer les pôles urbains et économiques et l'économie industrielle
L'élévation de la qualité du cadre de vie offert par le territoire s'appuie sur le renforcement et l'organisation d'une armature territoriale à partir de pôles urbains et économiques de premier niveau qui assure la proximité des fonctions nécessaires aux habitants.
Ces polarités s'appuient sur une organisation pluri-communale :
 - Saverne (et son agglomération) + Steinbourg (espace économique) + Dettwiller + Marmoutier : ce système pôle comprend la ville de Saverne et assure une fonction structurante à l'échelle de l'ensemble du territoire ;
 - Bouxwiller + Ingwiller + Obermodern + Wingen-sur-Moder : s'appuyant sur la complémentarité fonctionnelle des différents bourgs (commerce, industrie, gare ferroviaire) dont certains participent au dispositif Petite Ville de Demain, et intégrant Wingen-sur-Moder, dont la présence de l'attracteur touristique Lalique, l'offre commerciale de proximité (fréquenté par les habitants de la Moselle) et la gare ferroviaire en fait un pôle rural d'intérêt ;

- Sarre-Union + Drulingen + Diemeringen : qui constitue un système de pôles irriguant l'ensemble du bassin de vie d'Alsace Bossue et amené à se renforcer par le déploiement du dispositif d'action Petite Ville de Demain.
2. Organiser et renouveler les conditions d'accueil des populations et des activités et raffermir le lien villes-villages par le déploiement de politiques différenciées à l'échelle des bassins de proximité
 Au-delà de l'affirmation de pôles urbains et économiques, il faut promouvoir un développement équilibré du Pays de Saverne Plaine et Plateau.
 Cela passe par la consolidation des politiques locales organisées dans le cadre des bassins de vie du quotidien. En effet, et au-delà des polarités pluri communales, il s'agit de reconnaître et d'affirmer les logiques de complémentarités et de coopérations de proximité.
 Le renforcement des conditions d'accueil des populations et des activités en tout point du Pays de Saverne Plaine et Plateau se traduira par le développement de politiques intégrées menées aux échelles intercommunales du Pays de Saverne, de Hanau La-Petite-Pierre et de l'Alsace bossue, ou dans le cadre de mutualisations à l'initiative de quelques communes, permettant notamment de s'assurer d'un bouquet minimal de services dans les villages.
 3. Développer les mobilités de proximité pour renforcer les liens pôles territoires
 L'objectif est de réduire les besoins de mobilités quotidiennes fortement émettrices de GES et ayant des impacts importants sur l'organisation de la vie des habitants (perte de temps, distanciation, etc.).
 L'atteinte de cet objectif est envisagée, en premier lieu, par le rapprochement des services et emplois vis-à-vis des habitants : développement de l'emploi local sur le territoire, création de tiers-lieux et d'espaces relais permettant de limiter les déplacements pendulaires, renforcement d'un maillage territorial de pôles d'équipements et de services, renforcement de la mutualisation intercommunale permettant de maintenir des équipements de proximité à une échelle fine.
 En complément, il convient de développer l'offre en mobilité qui puisse répondre à une réduction des émissions de carbone et qui permette de renforcer la solidarité sur le territoire (solidarité entre habitants et solidarité entre parties du territoire)
 4. Maîtriser l'exposition aux risques et la vulnérabilité du territoire par une stratégie de résilience
 Anticiper les besoins futurs de la vie sur le territoire intègre la prise en compte et l'adaptation aux risques et évolutions climatiques futures. En résonance avec l'ambition d'eco-territoire l'objectif est de proposer des conditions de vie saines et sûres pour les habitants en intégrant
 - l'anticipation des risques liés au changement climatique et des risques naturels
 - le renforcement de la fonction santé du territoire et la promotion d'un urbanisme de la santé

L'objectif est de déployer les capacités d'accueil nécessaires à l'évolution démographique du territoire à 2040 en adaptant l'offre de logements tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (reconquête du parc ancien, adaptation aux besoins des seniors, renforcement de l'offre à destination des jeunes actifs, etc.).

Objectif 3 : générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Eurorégion

Pour amplifier le développement du territoire, il convient d'ouvrir son fonctionnement aux dynamiques qui l'entourent.

Le Pays de Saverne Plaine et Plateau s'inscrit dans un espace inter-régional et international vaste qui offre des opportunités de coopérations sur le plan : humain, économique, culturel et patrimonial.

Il s'agit d'accroître l'offre de développement personnel et économique pour les habitants et les entreprises de notre territoire.

Dans cette perspective, le projet d'aménagement vise à activer les sites clefs de connexion de notre territoire avec son environnement régional à toutes les échelles de projection :

- les sites d'accroche et d'articulation avec les territoires limitrophes,
 - les sites de connexion entre le territoire et l'extérieur, notamment les sites de gares,
 - les réseaux et circuits touristiques.
1. Renforcer l'ancrage régional et les liens avec les territoires voisins en valorisant davantage les complémentarités territoriales
La réalisation de projets d'aménagement communs avec les territoires limitrophes représente une opportunité de développement gagnant-gagnant au bénéfice des habitants et des entreprises du territoire, et des territoires voisins.
 2. Valoriser les centralités émergentes à partir des gares pour des développements liés aux mobilités durables
La forte connectivité du territoire par des infrastructures ferroviaires constitue un atout de développement durable que nous souhaitons valoriser davantage.
Les sites de gare apparaissent stratégiques au regard des objectifs de lutte contre l'étalement urbain et d'articulation de notre développement futur avec l'utilisation des mobilités décarbonées. Ces sites constituent des points d'appui pour le développement résidentiel et économique.
Il convient d'accompagner leur évolution et leur développement pour les amener à devenir de véritables « portes d'entrée du territoire » et des centralités émergentes connectées.
 3. Conforter l'attractivité touristique du territoire en s'inscrivant dans les circuits et itinérances d'échelles régionale et nationale
En s'appuyant sur les atouts et aménités touristiques du Pays de Saverne Plaine et Plateau il s'agit de promouvoir une offre fondée sur : l'itinérance douce (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou en vélo), les activités de plein air, la découverte des patrimoines ou encore la gastronomie.
Il s'agit de jouer pleinement la carte d'un « tourisme doux » ou encore dénommé « slow tourism », respectueux de cet environnement et de ces traces du passé préservées, car fondé sur la logique de circuits et d'itinérances reliant une multiplicité de points d'intérêts et de visites.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La stratégie climat-air-énergie du territoire complète la notion d'éco-territoire en se basant sur un scénario ambitieux de neutralité carbone à l'horizon 2050 et de quasi indépendance énergétique avec une couverture à 100% des besoins du territoire en énergies renouvelables.

Cette stratégie repose sur

1. Une **baisse de nos consommations d'énergie**
 - - 36% en 2030
 - - 55% en 2050
2. Une **baisse de nos émissions de GES**
 - - 49% en 2030
 - - 73% en 2050

Les diminutions drastiques de consommations énergétiques comme d'émissions de GES impliquent une quasi disparitions des énergies fossiles dans le mix énergétique et notamment dans les deux secteurs du résidentiel et du transport.

3. La préservation et le **développement du puit carbone naturel** pour atteindre une capacité de séquestration carbone de 200 000 tCO₂e en 2050
4. L'**augmentation de notre production d'ENR** pour atteindre 1250GWh en 2050.
Il convient de noter que 79% de la production locale d'ENR provient de la filière bois-énergie qui ne pourra pas être mise beaucoup plus à contribution pour passer de 693GWh/an à 1250GWh/an. L'objectif reposera, en l'état actuel des technologies, sur le couple photovoltaïque/éolien.
Ces deux sources devraient fournir 600GWh/an en 2050 ce qui représente
 - un passage de 36.5GWh/an (2018) à 400GWh/an (2050) pour l'éolien, soit un facteur de 11 ;
 - un passage de 14GWh/an (2018) à 200GWh/an (2050) pour le photovoltaïque, soit un facteur de 14.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

Le tableau de recensement des projets est joint en annexe 2.

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » spécifique

La signature du PTRTE ne correspond pas à un soutien financier de l'Etat, de la Région, de la CEA pour tous les projets qui y sont listés. Les participations attendues indiquées dans les annexes 2 et 3 sont à ce stade l'expression du souhait des maîtres d'ouvrage respectifs des actions et donc purement indicatives.

Chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès des différents financeurs et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. Les engagements des financeurs feront l'objet de conventions projet par projet.

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer dans son PTRTE.
2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.

Zoom sur la relance : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat, la Région et la CEA au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier des référents techniques.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes
 - Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- **Les engagements de la Collectivité Européenne d'Alsace :**
 - Accompagner les porteurs de projet en mobilisant le réseau d'ingénierie Alsace, les services de la CEA et en particulier les délégations territoriales.
 - Contribuer à l'enrichissement des projets d'attractivité dans le cadre d'un travail partenarial de co-construction
- **Les contacts techniques du PTRTE**

Territoire

- CC de l'Alsace Bossue, Jean-Marc Paquin, DGS, jm.paquin@ccab.eu, 03 88 01 67 05
- CC de Hanau-La Petite Pierre, Richard Mathevet, Chargé des contractualisations et des projets structurants, r.mathevet@hanau-lapetitepierre.alsace, 03 88 71 75 83
- CC du Pays de Saverne, Frédéric Aveline, DGA, frederic.aveline@cc-paysdesaverne.fr, 03 68 67 01 02
- SYCOPARC, Rita Jacob-Bauer, Directrice, r.jacob@parc-vosges-nord.fr, 06 28 10 32 73
- PETR Pays de Saverne, Plaine et Plateau, Frédéric Terrien, Directeur, frederic.terrien@paysdesaverne.fr, 06 28 25 20 47

Collectivité Européenne d'Alsace

- Francis Klein, délégué de la direction générale, francis.klein@alsace.eu, 03 68 33 82 08

Région Grand Est

- Véronique Laurent, Directrice Maison de Région Saverne Haguenau, veronique.laurent@grandest.fr, 03 88 03 40 81

- Carole Bernardy, Cheffe de Service Maison de Région Saverne Haguenau, carole.bernardy@grandest.fr, 03 88 03 40 84
- Carine Félix, Chargée de mission Contractualisation – DCT, carine.felix@grandest.fr, 03 88 15 66 53

Etat

- Régis Rohr, Secrétaire Général de la sous-préfecture de Saverne, regis.rohr@bas-rhin.gouv.fr, 03 88 71 72 15
- Cécile Richard, Cheffe de l'atelier des Territoires de la DDT, cecile.richard@bas-rhin.gouv.fr, 03 88 88 92 36

5. Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

- **Comité de Pacte intégrateur**

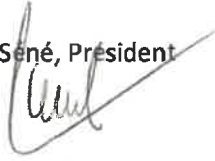
Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

- **Etat** : Préfet de Département ou son représentant
- **Région** : Vice-Président et/ou le Directeur de la Maison de la Région
- **Collectivité Européenne d'Alsace** : Vice-Président de Territoire et/ou le Conseiller d'Alsace du territoire de contrat. Le Délégué de la Direction Générale du territoire sera également présent.
- **EPCI** : Président de l'EPCI ou son représentant
- **Parc Naturel Régional des Vosges du Nord** : Président ou son représentant
- **PETR** : Président ou son représentant

Communauté de Communes
de l'Alsace Bossue

Marc Sené, Président



Communauté de Communes
de Hanau-La Petite Pierre

Patrick Michel, Président



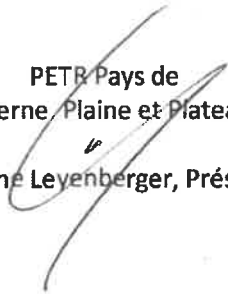
Communauté de Communes
du Pays de Saverne

Dominique Müller, Président



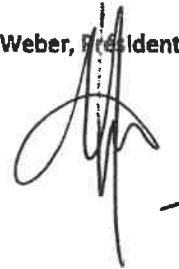
PETR Pays de
Saverne, Plaine et Plateau

Stéphane Leyenberger, Président



Syndicat de coopération pour le
Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Michaël Weber, Président



Région Grand-Est

Jean Rottner, Président



Jean ROTTNER

Etat

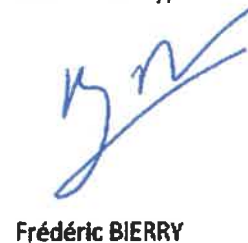
Josiane Chevalier, Préfète de la
région Grand Est, préfète du
Bas-Rhin



Josiane CHEVALIER

Collectivité Européenne
d'Alsace

Frédéric Bierry, Président



Frédéric BIERRY



28 JAN. 2022

Annexes

1. Bilan écologique du territoire basé sur le diagnostic PCAET
2. Liste des projets identifiés dans le PTRTE
3. Fiches projet des projets prioritaires
4. Liste et liens vers les documents de référence en matière de stratégies du territoire

Annexe 1 - Bilan écologique du territoire basé sur le diagnostic PCAET

Ce bilan écologique synthétique peut être complété en consultant :

<p>Le diagnostic PCAET https://pcaet.paysdesaverne.fr/public/index.php?rub=publication&id=4</p>	
<p>L'observatoire climat air énergie Grand Est (ATMO-Inventair) https://observatoire.atmo-grandest.eu/inventair/</p>	

Mobilité

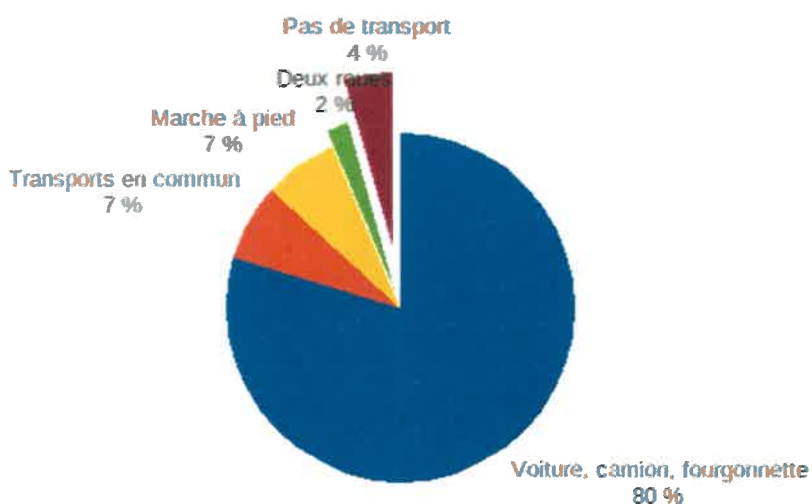
Pistes cyclables aménagées (km)

CCAB	CCHLPP	CCPS	TOTAL
55	31	48	134

https://amenagements-cyclables.fr/fr/bas-rhin_67/facilities

Les 3 EPCI sont engagés dans des programmes de développement de la mobilité douce (aménagement cyclables, attaches vélos, boxes ou parkings sécurisés...)

Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile – travail



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (Source : Insee)

Energie, climat et risque naturel

Facture énergétique du territoire

	2018	2019	Δ
Dépenses (M€)	249.9	268.7	+ 7.5%
Recettes (M€)	36.6	37.5	+ 2.5%
Facture nette globale (M€)	213.3	231.2	+ 8.4%
Facture nette en €/hab	2454	2648	+ 7.9%

CC de l'Alsace Bossue

La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est **déficitaire**, égale à **-78 millions d'€**.



Le coût moyen par habitant est de **3.17 k€**.

CC de Hanau-La Petite Pierre

La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est **déficitaire**, égale à **-44,2 millions d'€**.



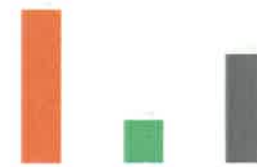
Le coût moyen par habitant est de **1.65 k€**.

Facture énergétique du territoire en 2019



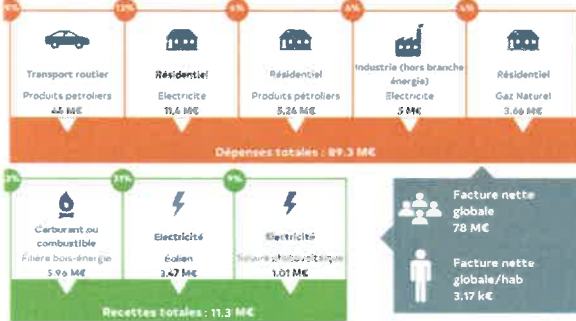
Source : ATMO Grand Est – Invent'Air 2021

Facture énergétique du territoire en 2019

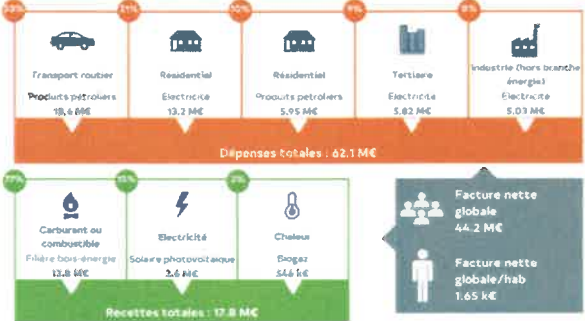


Source : ATMO Grand Est – Invent'Air 2021

Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



CC du Pays de Saverne

La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est **déficitaire**, égale à **-36 k€**.



Le coût moyen par habitant est de **3.03 k€**.

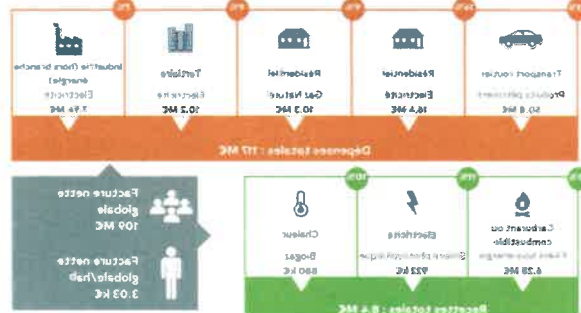
La facture énergétique nette à l'échelle du territoire est **déficitaire**, égale à **-109 M€**.

Facture énergétique du territoire en 2019



Source : ATMO Grand Est – Invent'Air 2021

Les 5 premières dépenses et les 3 premières recettes du territoire



Source : ATMO Grand Est – Invent'Air 2021

Diagramme des flux de production et de consommation



Diagramme de flux des productions d'énergie primaire et des consommations énergétiques finales en 2019

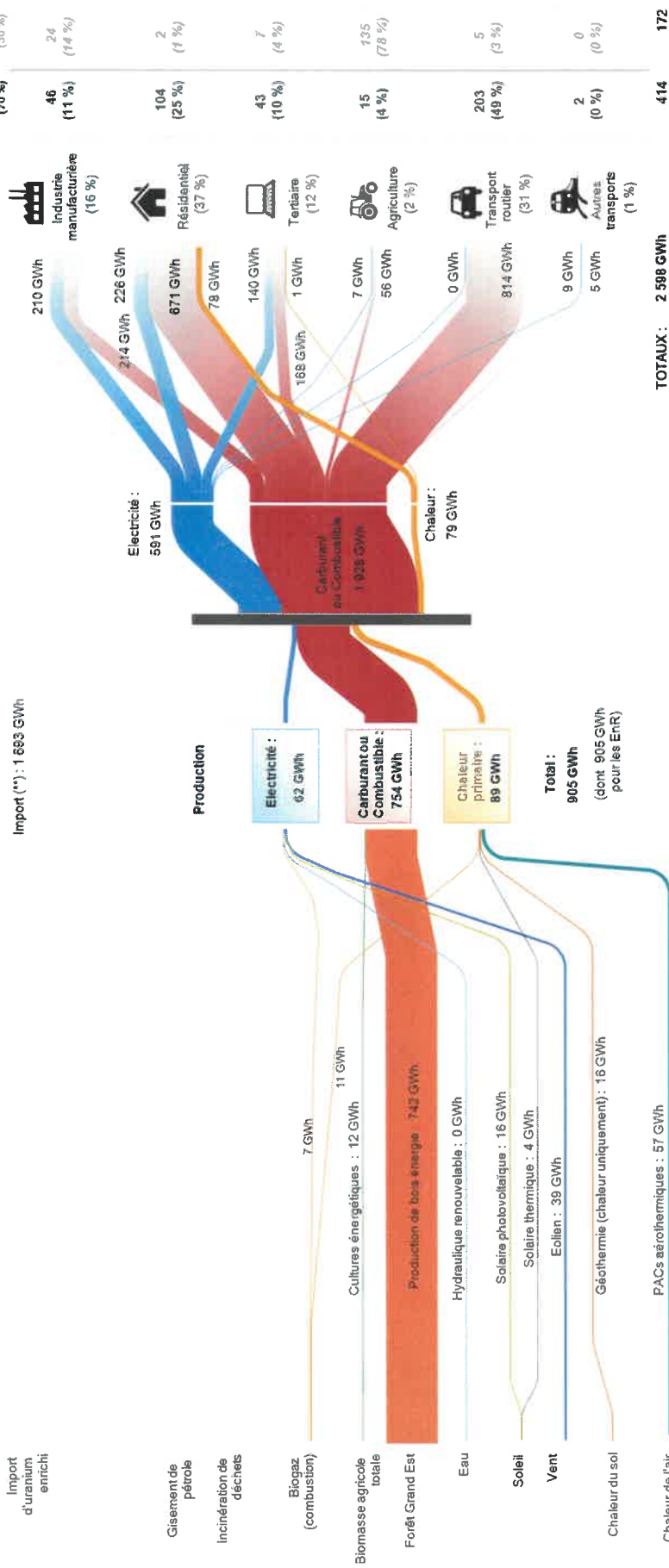
PETR du Pays de Saverné, Plaine et Plateau

Consommation énergétique finale (non corrigée du climat)

Émissions de GES* (PRG 2013 - PCAET) en MCO2e

Liées à l'énergie (70%)

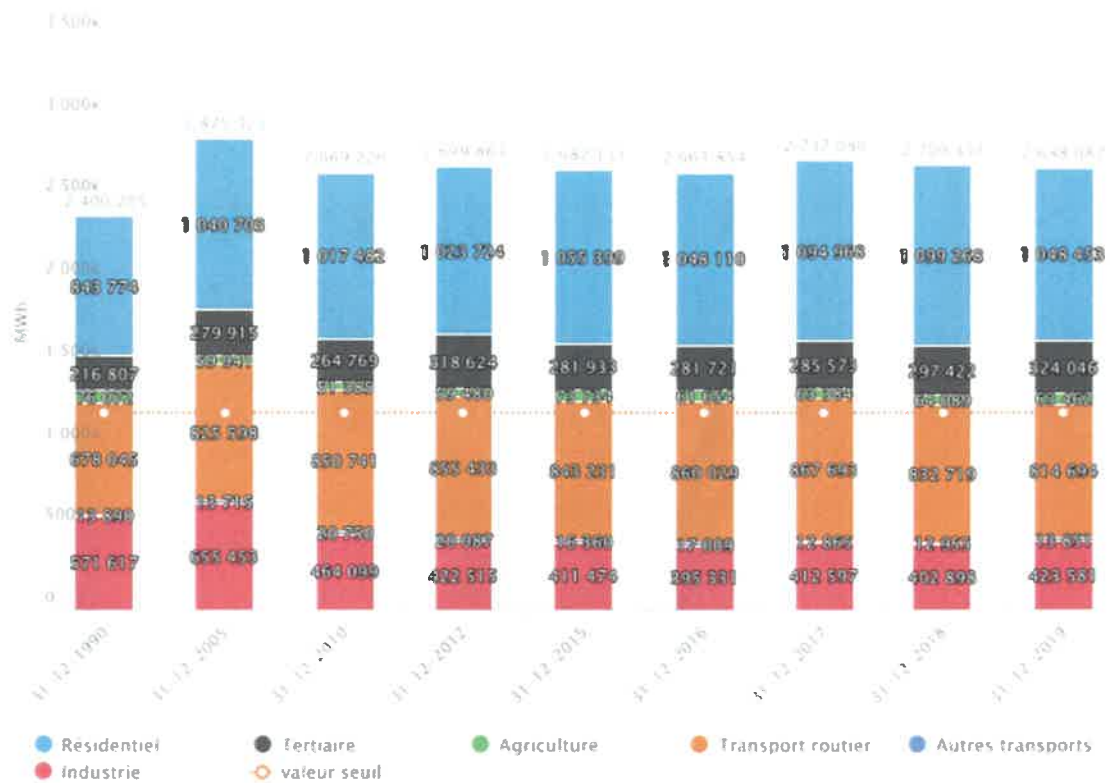
Non liées à l'énergie (30%)



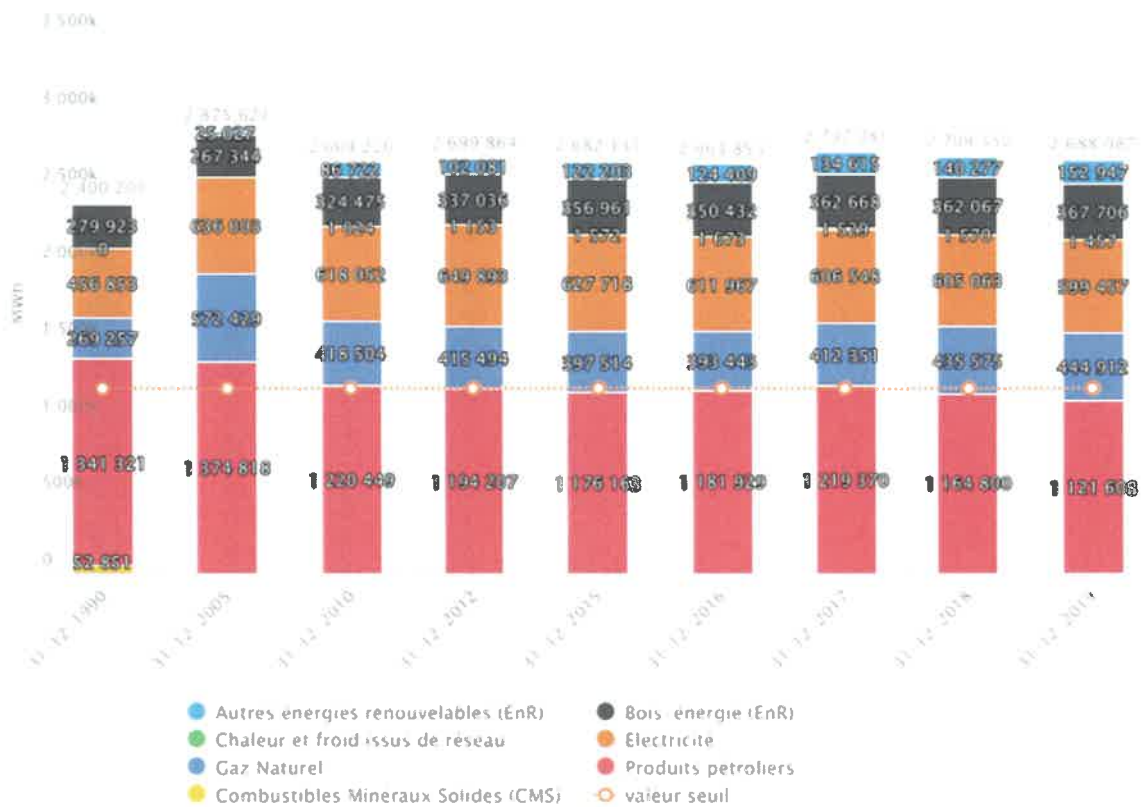
* Les émissions de GES présentées ne prennent pas en compte le secteur "Branche énergie". Le secteur des déchets est quant à lui inclus dans celui de l'industrie.
 ** Correspond au solde « Production – Consommation » dans le cas d'un Export ou au solde « Consommation – Production » dans le cas d'un Import.
 Note : Les flux qui apparaissent avec une valeur égale à 0 sont en réalité > 0 et < 0.5 GWh.

Source : ATMO Grand Est Invent'Air V2021

Consommation énergétique finale annuelle du territoire



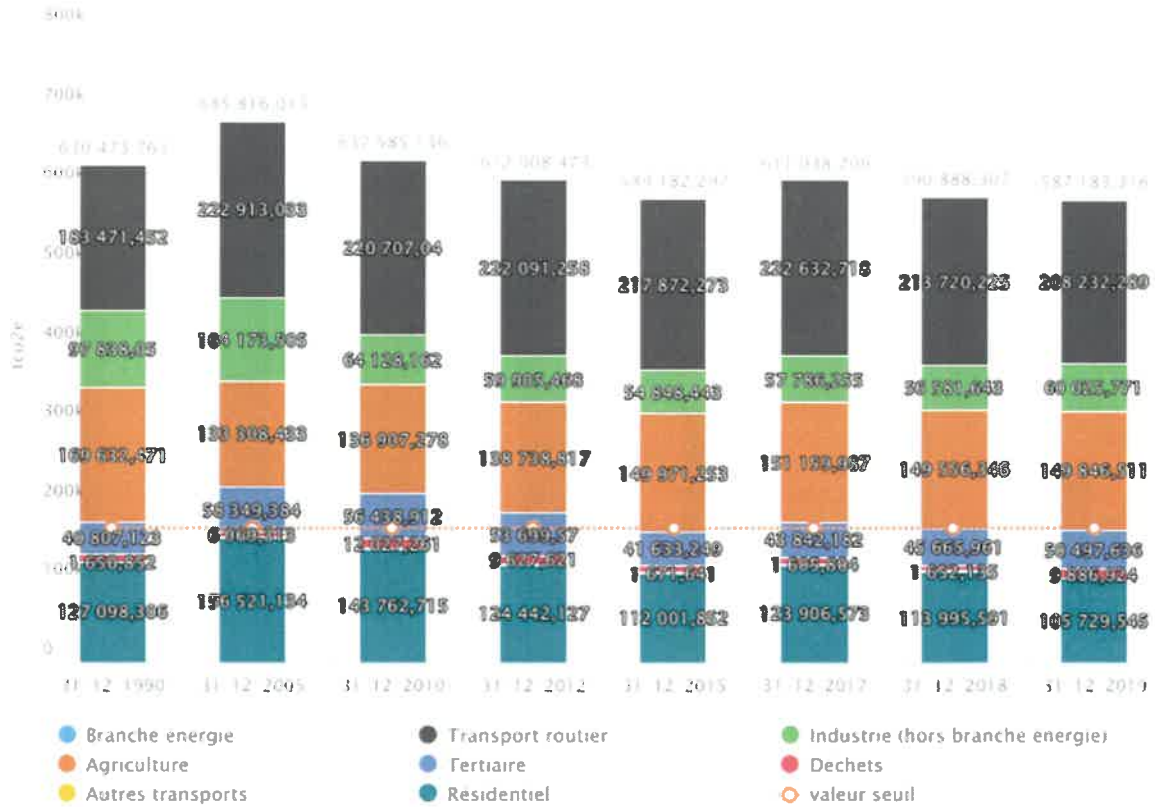
CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE CVC PAR SECTEUR (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)



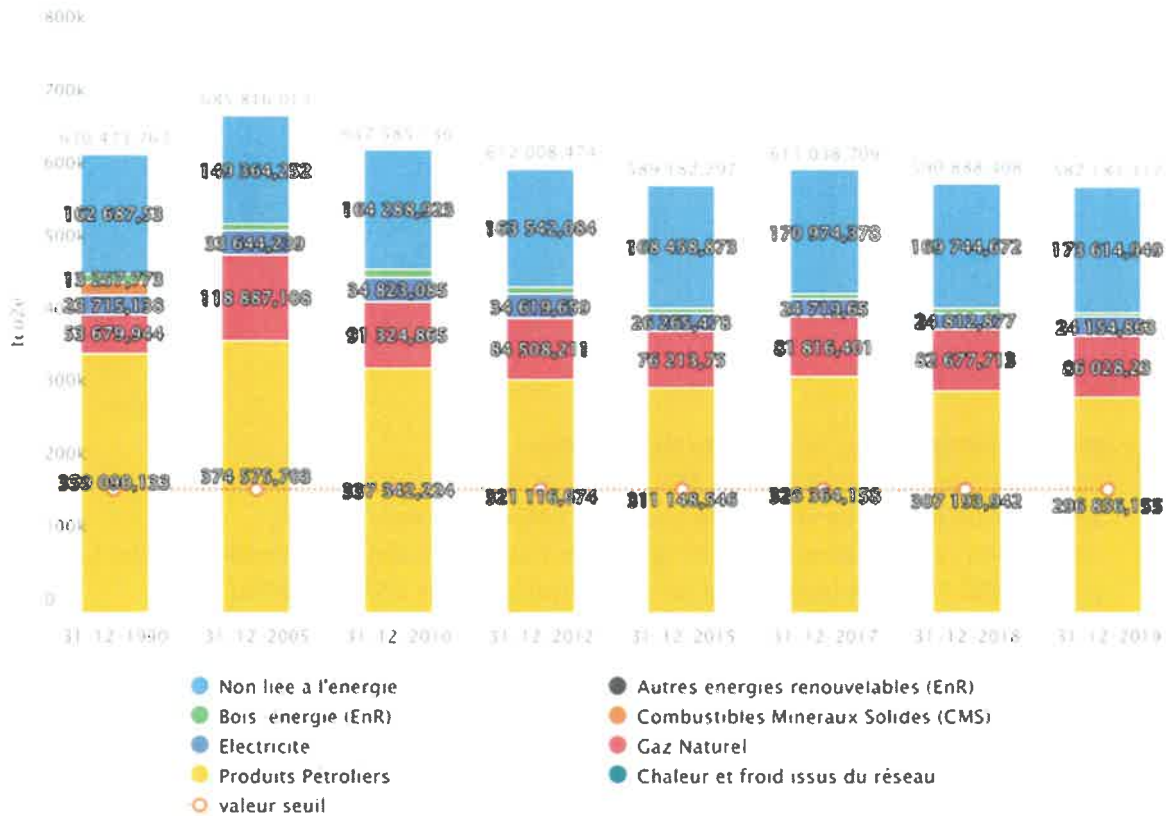
CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE CVC PAR SOURCE (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)

Consommation énergétique finale par habitant : **30 MWh**

Emissions totales de gaz à effet de serre



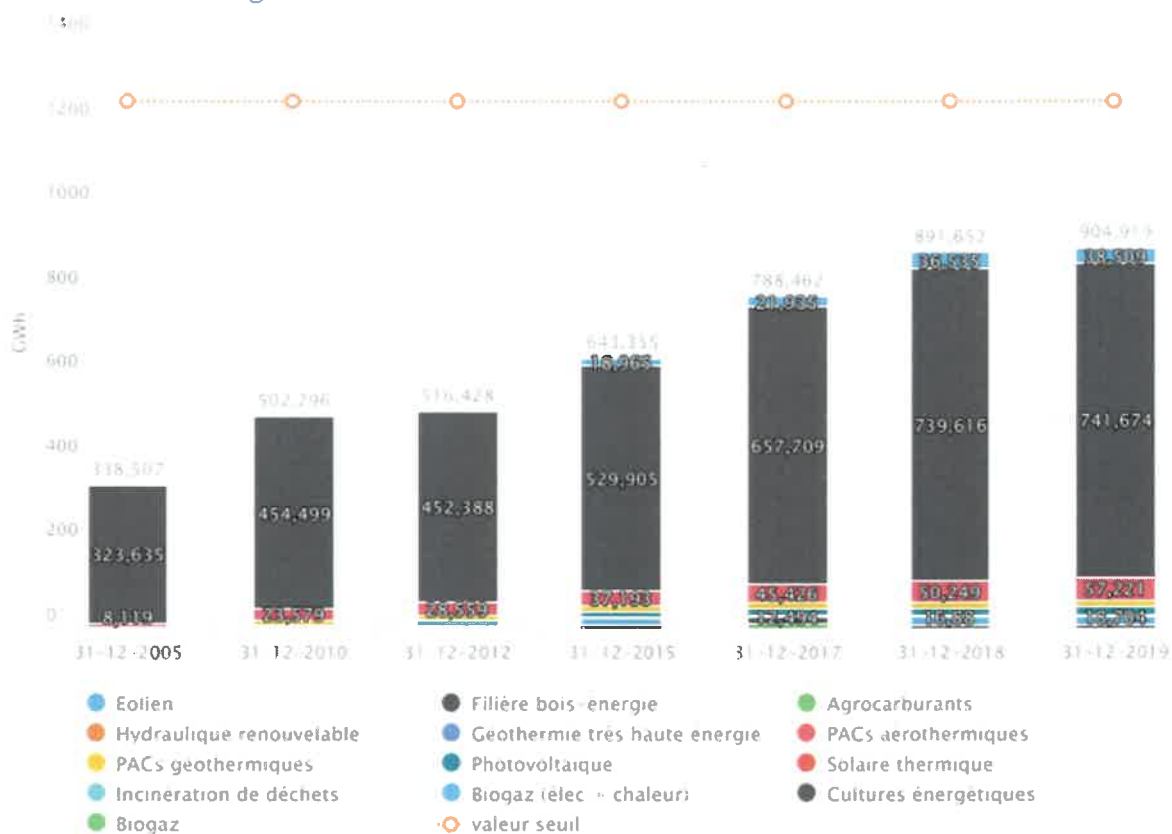
EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE GES PAR SECTEUR (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)



EMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE GES PAR SOURCE (ATMO GRAND EST INVENT'AIR)

Emissions de GES annuelles par habitant : **7,016 tCO2eq**

Production d'énergie renouvelable totale sur le territoire



PRODUCTION D'ÉNERGIE PRIMAIRE RENOUVELABLE PAR FILIÈRE (ATMO GRAND-EST INVENT'AIR)

Part des ENR dans la consommation (%)

2005	2010	2015	2019
10.3	16.3	18.8	20.9
	+58%	+15%	+11%

Réseaux de chaleur

Le territoire compte deux réseaux de chaleur bois

- La Petite Pierre : Puissance 0,6 MW, 370 t/an de plaquettes forestières. Le réseau est d'une longueur de 500 m. La chaufferie produit 1 GWh de chaleur par an.
- Sommerau : Le réseau est d'une longueur de 1 km et dessert 9 points de livraison. La chaufferie produit 300 MWh de chaleur par an (soit l'équivalent de 26 logements).

Résidentiel

Caractéristiques du parc

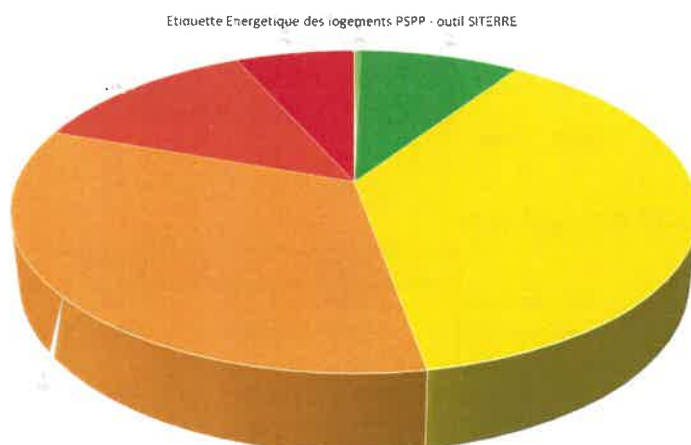
	CCAB	CCHLPP	CCPS	TOTAL
résidence principale	10279 85,2%	11143 84,3%	15472 88,1%	36894 86,1%
résidence secondaires et logements occasionnels	322 2,7%	842 6,4%	411 2,3%	1575 3,7%
logements vacants	1458 12,1%	1230 9,3%	1686 9,6%	4374 10,2%
TOTAL	12059 100,0%	13215 100,0%	17569 100,0%	42843 100,0%
<i>dont maisons</i>	9963 82,6%	10965 83,0%	11425 65,0%	32353 75,5%
<i>dont appartements</i>	2147 17,8%	2189 16,6%	6086 34,6%	10422 24,3%
<i>RESIDENCES PRINCIPALES</i>				
Nb moyen de pièces - maison	5,4	5,2	5,2	
Nb moyen de pièces - appart.	3,3	3,2	3	
achèvement avant 1919	2332 22,9%	2428 22,1%	1988 13,1%	6748 18,5%
1919 à 1945	932 9,1%	1021 9,3%	1498 9,9%	3451 9,5%
1649 à 1970	1904 18,7%	2005 18,2%	2730 18,0%	6639 18,2%
1971 à 1990	2481 24,3%	2662 24,2%	4138 27,2%	9281 25,5%
1991 à 2005	1559 15,3%	1768 16,1%	3015 19,9%	6342 17,4%
2006 à 2015	989 9,7%	1119 10,2%	1818 12,0%	3926 10,8%
total res. prin. construites avant 2016	10197 100,0%	11003 100,0%	15187 100,0%	36387 100,0%
0				
dans le logement depuis moins de 2 ans	803 7,8%	844 7,6%	1542 10,0%	3189 8,6%
2 à 4 ans	1311 12,8%	1346 12,1%	2439 15,8%	5096 13,8%
5 à 9 ans	1393 13,6%	1592 14,3%	2500 16,2%	5485 14,9%
10 ans et plus	6849 66,6%	7361 66,1%	8991 58,1%	23201 62,9%
0				
propriétaire de la res. prin.	8037 78,2%	8980 80,6%	10851 70,1%	27868 75,5%

Parc immobilier résidentiel par étiquette DPE

Selon l'outil SITERRE

A	51	0,1%
B	84	0,2%
C	3871	9,0%
D	16211	37,8%
E	14248	33,2%
F	5527	12,9%
G	2875	6,7%

42867



Analyse des DPE réalisés en 2020

	CCAB		CCHLPP		CCPS		PETR		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
A	3	1%	5	2%	8	1%	16	1%	moyenne : 235,336786
B	12	4%	14	4%	48	8%	74	6%	
C	47	16%	61	19%	119	21%	227	19%	
D	108	38%	103	32%	178	31%	389	33%	
E	53	19%	79	25%	127	22%	259	22%	
F	49	17%	37	12%	63	11%	149	13%	
G	13	5%	21	7%	25	4%	59	5%	
	285	100%	320	100%	568	100%	1173	100%	
N	91	24%	83	20%	107	16%	281	19%	
faux A	4		5		9		18		
	380		408		684		1472		
	26%		28%		46%		100%		

Sur 1173 DPE exploitables



Précarité énergétique

	CCAB	CCHLPP	CCPS	PETR
nb ménages	10106	10596	14894	35596
Nb de ménages exposés	3800 37,6%	3200 30,2%	3500 23,5%	10500 29,5%
parmi les ménages exposés				
exposés d'une seule personne	1900 50,0%	1600 50,0%	1900 54,3%	5400 51,4%
plus de 60 ans	2200 57,9%	1800 56,3%	2000 57,1%	6000 57,1%
femme seule	1200 31,6%	1100 34,4%	1300 37,1%	3600 34,3%
vit dans une maison	3000 78,9%	2400 75,0%	2200 62,9%	7600 72,4%
propriétaire	2700 71,1%	2400 75,0%	2300 65,7%	7400 70,5%
chauffage fioul	1800 47,4%	1600 50,0%	1300 37,1%	4700 44,8%
énergéticien au seuil de pauvreté	900 23,7%	700 21,9%	900 25,7%	2500 23,8%

Sources : Insee, Filosofi 2015, Fideli 2015, recensement de la population 2013 ; SDES, enquête Phébus 2013, Pégase 2015
Retraitement PETR – chiffres approchés

Nb artisans RGE

Le territoire compte 163 artisans ayant au moins une qualification RGE

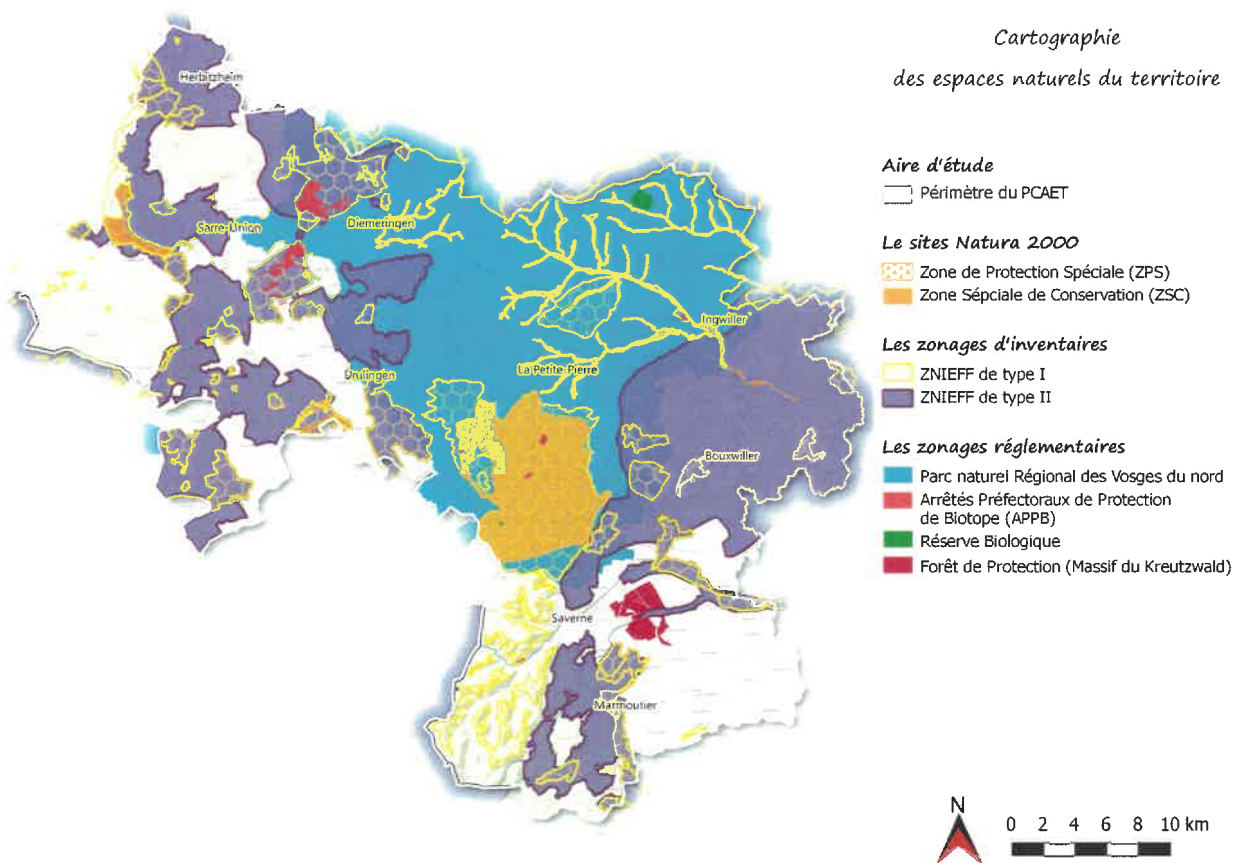
Agriculture

- Surface agricole utile (SAU) totale du territoire : 38.9 % de la superficie du territoire soit 98200 ha en 2010
- Part de la SAU affectée à l'agriculture biologique : 8932 ha, soit 9% de la SAU totale du territoire.

Actions en matière de biodiversité

- ZNIEFF de type 1 = 19% de la surface du territoire,
- ZNIEFF 2 = 37.3% de la surface du territoire.
- 4 sites Natura 2000,
- 1 PNR,
- 5 Arrêtés de protection de biotope,
- 3 Réserves biologique,
- 1 forêt de protection,
- 1 réserve naturelle régionale.

La surface d'espaces protégés est de 55 727 ha avec à certains endroits une superposition de différents types de zonages.



Lutte contre l'artificialisation des sols

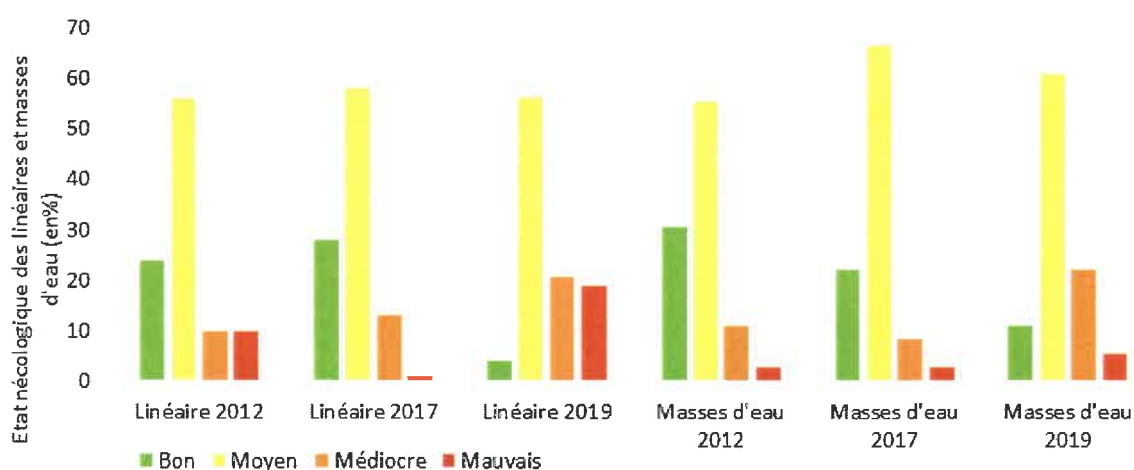
- Indicateur de fragmentation des milieux naturels (km²) : 27.3 km² à l'échelle du Bas-Rhin (67)
- Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ha) : +521 ha de surfaces artificialisés entre 2010 et 2019 (source : geograndest) contre - 496,7 ha de terres agricoles, -28.4 ha d'espaces forestiers et semi-naturels.

Traitement des déchets / Economie circulaire

- Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés dont gravats : **530,16 kg/hab/an**
 - Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés hors gravats : **262,55 kg/hab/an**
- D'après le rapport annuel du SMICTOM 2019.

Eau et assainissement

- Part des cours d'eau en bon état écologique : données à l'échelle du PNR des Vosges du Nord



Année	Etat écologique	Longueur km	% Linéaire	% Masses d'eau
2012	bon	109	23.9	30.5
Etat des lieux 2007	moyen	255	55.8	55.6
	médiocre	48	10.5	11.1
	mauvais	45	9.8	2.8
2017	bon	129	28.2	22.2
Etat des lieux 2011	moyen	265	58.0	66.7
	médiocre	58	12.7	8.3
	mauvais	5	1.1	2.8
2019	bon	19	4.2	11.1
Etat des lieux 2015-2017	moyen	257	56.2	61.1
	médiocre	95	20.8	22.2
	mauvais	86	18.8	5.6

Risques naturels

- Population située dans une zone à risque naturel élevé : 80 communes soumises à un risque inondations soit 67.8% des communes du territoire

Annexe 2 - Liste des projets identifiés dans le PTRTE

Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) à la fin 2022 font l'objet d'une fiche-action détaillée

Initiative d'opération	Orientation stratégique	Maire d'ouvrage	EPCI	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de	Projet	Res	Coût total	Financements	Remarques
Eclairage public basse consommation sur le Parc d'Activités d'Alsace Bossue	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	Thal Drulingen	Mise en place d'un éclairage public basse consommation sur le Parc d'Activités d'Alsace Bossue (avec gestion pilotée des éclairages, économie d'énergie et lutte contre la pollution lumineuse)	2021-2022	OUI	x	284 850,00 €	Neant	
Renovation thermique d'un bâtiment public dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Baserendorf	CCAB	Baserendorf	Rehabilitation, rénovation énergétique, isolation et mise aux normes de la salle polyvalente	2021-2022	OUI	x	1 154 300 €	DETR 1000000 € CEA 1000000 € Région 1000000 € DETR 1000000 €	
Rehabilitation d'un bâtiment public avec rénovation thermique dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Bust	CCAB	Bust	Rehabilitation de l'ancienne Mairie vacante en logement	2022	OUI	x			
Renovation complète de la toiture de la mairie avec amélioration des performances thermiques du bâtiment	Transition énergétique et écologique	Commune de Buitten	CCAB	Buitten	Amélioration des performances thermiques d'un bâtiment public dans le cadre de la rénovation énergétique	2021-2022	OUI	x	62 653 € HT	DSIL 50 000 €	
Remplacement de l'éclairage public de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune de Buitten	CCAB	Buitten	Amélioration de la qualité de l'éclairage public (tout en réduisant les coûts de fonctionnement, équipement d'éclairage basse consommation enterrés adapté à son environnement)	2021-2022	OUI	x	14 413 € HT	Autofinancement	
Aire de jeux	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Installation d'une aire de jeux aux abords de la salle polyvalente	2021	OUI	x	11 400 €	Refus DETR	
Tableaux numériques dans l'école	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Installation numériques dans les 2 salles de classes dans le cadre de la transition numérique	2021	OUI	x	8 723 €	Subvention de 4900 €	
Aménagement d'un deuxième site pour les conteneurs	Transition énergétique et écologique	Commune de Diedendorf	CCAB	Diedendorf	Aménagement d'un deuxième site pour la mise en place de conteneurs système bornes à papier, verre et plastique (sans sacs)	2021-2022	NON	x	9 545 €		
Reaménagement et mise en valeur du centre bourg	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diemeringen	CCAB	Diemeringen	Travaux réaménagement de la Grand rue avec enlèvement des réseaux secs (pour suite mise en valeur du centre bourg)	2021-2022	OUI	x	1 000 000,00 €	PVD	
Reaménagement et mise en valeur du centre bourg	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Drulingen	CCAB	Drulingen	Requalification des espaces publics du centre bourg pour renforcer son attractivité	2021-2022	OUI	x	2 900 000,00 €	DSIL 194 800 €, Région 207 500 €, CEA 200 000 €	
Aménagement d'un parcours de santé	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Drulingen	CCAB	Drulingen	FITNESS PARC : aménagement parcours de santé / cyclostaie / aire de commémorial / abri pour les élèves de maternelle	2021-2022	OUI	x	496 000,00 €	PVD	
Eclairage public Basse Consommation Rue Assweiler	Transition énergétique et écologique	Commune de Durstel	CCAB	Durstel	Amélioration de la qualité de l'éclairage public (tout en réduisant les coûts de fonctionnement, équipement d'éclairage enterrés adapté à son environnement)	2021	OUI	x	54 751 € HT		
Constitution de deux courts de Padel - Tennis	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Constitution de deux courts de Padel - Tennis	2021-2022	OUI	x	278 468 €	DETR 55694 € CEA 83,541 € Région en cours	
Eclairage public basse consommation	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Modification de l'éclairage par un éclairage LED basse consommation	2021-2022	OUI	x	26 059 €	Neant	
Eclairage basse consommation tennis et gymnase	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbitzheim	CCAB	Herbitzheim	Modification de l'éclairage par un éclairage LED basse consommation	2021-2022	OUI	x	35 603 €	Neant	
Récupération eau de pluie sur des bâtiments communaux (Église et salle polyvalente) avec modernisation sanitaire	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	Hirschland	Reduction de la consommation en eau potable sur des bâtiments publics et utilisation de l'eau de pluie (notamment pour l'arrosage) au titre de la transition écologique	2021-2022	OUI	x	50 000 €		
Eclairage public basse consommation et accessibilité PMR dans la traversée du village	Transition énergétique et écologique	Commune de Rauwiller	CCAB	Rauwiller	Reaménagement et sécurisation de voirie et l'éclairage des réseaux secs-éclairage public à transition écologique-mise aux normes ERP de la voirie et des bâtiments publics	2021-2023	OUI	x	781 078 € dont 117 034 € pour l'EP		
Création de logements coachés	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre Union	CCAB	Sarre Union	Rehabilitation d'un immeuble ancien vacant et création de logements coachés pour les apprentis du dispositif "Inventer ton avenir" (CEAB)	2021-2022	OUI	x	700 000,00 €	DSIL 99 000 €	
Reaménagement de la route de Schopperten	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre Union	CCAB	Sarre Union	Améliorer les dessertes locales vers le bourg centre	2021-2022	OUI	x	600 000,00 €	PVD	
Aménagement d'un terrain multisports	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Thal Drulingen	CCAB	Thal Drulingen	Mise en place d'une plateforme et d'un terrain multisports	2021-2022	OUI	x	46 586 €	Région 8 787 € CEA 11 322 € DETR 9 080 €	
Renovation LED de l'éclairage public et économie d'énergie	Transition énergétique et écologique	Commune de Wolfisurchen	CCAB	Wolfisurchen	Changement de l'éclairage public par la mise en place de lampes à économie d'énergie dans toute la commune	2022	OUI	x	29 335 €	DETR 5 867 €	

Remplacement du chauffage de l'école dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune d'Eschwiller	CCAB	Eschwiller	Remplacement de la chaudière (fou) par une chaudière à pellets à l'école	2021 - 2022	OUI	x	19 740 €	DSL: 9 880 €
Rénovation LED de l'éclairage public et économie d'énergie	Transition énergétique et écologique	Commune d'Eywiller	CCAB	Eywiller	Changement de l'éclairage public par la mise en place de lampes à économie d'énergie dans toute la commune	2022	OUI	x	25 544 €	Néant
Sécurisation de la route de Kalhausen	Cohésion territoriale et coopérations	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Aménagement de trottoirs permettant de sécuriser le chemin piétonnier de la gare ferroviaire vers le centre de stationnement	2021	OUI	x	345 000 €	Dossier DETR refusé en 2021 et redéposé au titre
Amélioration de la desserte d'une administration publique	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Création de trottoirs et sécurisation de la piste cyclable en agglomération sur la route de Dellingen	2022	OUI	x	360 000 €	Département DSIL
Aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales de l'extension du Parc Intercommunal d'Activités d'Ingwiller	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	Ingwiller	Différentes solutions sont à l'étude : rendu en juin 2021	2021-2022	OUI	x	249 000,00 €	Néant
Projets communaux de résorption de la friche Staath à Bouxwiller	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Bouxwiller	CCHLPP	Bouxwiller	La Ville de Bouxwiller souhaite donc aujourd'hui renouveau la friche Staath et y aménager un parking végétalisé qui permettra également d'améliorer une liaison entre le centre-ville et les	2021-2022	OUI	x	950 000,00 €	Néant
Projets communaux de résorption de la friche Gulden à Wingen-sur-Moder	Économie plurielle ancrée dans les territoires	Commune de Wingen-sur-Moder	CCHLPP	Wingen-sur-Moder	L'objectif de la commune est d'engager la démolition des bâtiments et l'aménagement d'un espace vert et de loisirs.	2021-2022	NON	x	250 000,00 €	Néant
Opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) à Ingwiller	Transition énergétique et écologique	Commune d'Ingwiller	CCHLPP	Ingwiller	Mise en place d'une solution d'ANC (assainissement Non Collectif) par micro-station pour chaque site avec rejet des eaux grises dans un cours d'eau	2021-2022	OUI	x	203 370,00 €	DSL, Agence de l'eau
Rénovation aile Ouest du château de La Petite Pierre - Ruffin	Économie plurielle ancrée dans les territoires	SYCOPARC	CCHLPP	La Petite Pierre	Développer l'attractivité touristique et culturelle de La Petite Pierre par l'aménagement d'un espace permettant des manifestations culturelles et des séjours ponctuels	2021-2024	OUI	x	1 645 000,00 €	déposé au CPER
Transfert de l'office de Tourisme aux Riscollets	Cohésion territoriale et coopérations	CCPS	CCPS	Saverne	aménagements d'un office de tourisme dans une partie des bâtiments des Riscollets	2021	OUI	x	577 250,00 €	DSL 230 930 / Région : 144 314
Maison de l'Énergie Dettwiller - rénovation	Transition énergétique et écologique	CCPS	CCPS	Dettwiller	réhabilitation avec objectif de gain énergétique de 30 %	2021	OUI	x	1 216 900,00 €	
Installation de bornes de recharge de véhicules électriques	Transition énergétique et écologique	CCPS	CCPS	Territoire CCPS	maillage du territoire en bornes de recharge de véhicules électriques	2021-2022	en attente de résultats	x	à préciser (entre 350 000 et 500 000€) en fonction des choix	d'imabon 155% coût HT
Réfection du complexe sportif	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Travaux de réfection et mise à niveau d'un équipement sportif vieillissant et thermiquement obsolète, avec réaménagement des terrains extérieurs	2022	OUI	x		Projet mené en collaboration avec l'ES, pilote de l'étude d'opportunités.
Déploiement voies vertes et mode actif vers équipements du cœur de ville et structurants pour le territoire (services soins, collège, complexe sportif...)	Transition énergétique et écologique	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Renouveler, route de Saverne voie verte vers Gotsheim Irzheim	2022	OUI	x		
Création d'un atelier de transformation des fruits des vergers locaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Marmoutier	CCPS	Marmoutier	Afin de valoriser le patrimoine environnemental et encourager les propriétaires à l'entretien et l'exploitation des vergers, la Commune a décidé d'aménager l'ancien abattoir en atelier de	2021	OUI	x	146 000,00 €	
Extension du musée du patrimoine agricole d'antan	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sommerau	CCPS	Allenwiller	Extension de la surface d'exposition et améliorations en termes de muséographie et scénographie	2021-2022	OUI	x	975 000,00 €	
Rénovation friche Saessolsheim	Économie plurielle ancrée dans les territoires	IMODIS SAS / Alisa Place	CCPS	Saessolsheim	Rénovation d'une friche patrimoniale en cœur de village, création d'un lieu à vocation économique, touristique, culturel	2021-2023	OUI	x	1 800 000,00 €	
Création d'un groupe scolaire et périscolaire	Cohésion territoriale et coopérations	SIVOS Sternenberg	CCPS	Luptein		2022	OUI	x		
Voie verte structurante Romanswiller-Saverne	Transition énergétique et écologique	SIVOS Romanswiller	CCPS	Saverne - Romanswiller	aménagement cyclable entre CCPS et CC Mossig Vignoble dans le cadre du schéma cyclable	2021-2022	OUI	x	2 457 600,00 €	Etat A4P 737 280 / CAE : 1 228 800
Modernisation et aménagement de la Halle Portuaire d'Harskirchen	Cohésion territoriale et coopérations	CCAB	CCAB	Harskirchen	Automatiser la gestion des services et nuités	2022-2023	OUI		150 000,00 €	LEADER
Installation de bornes de recharge de véhicules électriques	Cohésion territoriale et coopérations	CCAB	CCAB	Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen	Faciliter l'accès aux informations et produits touristiques	2022-2023	OUI			Avec étude d'aménagement global du port
Optimisation de la collecte des ordures ménagères dans une optique de passage à la redevance incitative et amélioration de la défécité	Cohésion territoriale et écologique	CCAB	CCAB	Alsace Bossue / Thal-Drulingen	Projeter une gestion des ordures ménagères des résidents électriques sur le territoire de l'Alsace Bossue	2022-2026	NON			PVD
Opération programmée d'amélioration de l'habitat	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen	Achat et mise en place de bornes d'apport volontaire	2022-2024	NON		1 790 000,00 €	CITEO
	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	Sarre-Union, Drulingen, Diemeringen	Régénération de la déchèterie	2022-2026	NON			PVD

Amélioration des voies publiques et requalification paysagère du Parc d'Activités d'Alsace Bossue	Transition énergétique et écologique	CCAB	CCAB	CCAB	Thal-Drulingen	Programme de finalisation des voies d'accès du Parc d'activités d'Alsace Bossue avec requalification paysagère des basins, des zones paysagères et des espaces boisés	2023-2024	NON	800 000 € (estimation basse)	Néant	Chiffrage à préciser après résultats de l'étude paysagère qui sera lancée en 2022
Aménagement de l'entrée du village avec enfouissement de réseaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Aswiller	CCAB	CCAB	Aswiller	Modernisation des réseaux dans le cadre de l'aménagement de l'entrée du village " Rue de Durstel " et " Rue du Collshof "	2022-2023	NON	45 000 €		
Bornes de recharge et éclairage basse consommation sur le parking d'un bâtiment public	Transition énergétique et écologique	Commune de Baersendorf	CCAB	CCAB	Baersendorf	Aménagement du parking de la salle polyvalente avec installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et d'un éclairage public basse consommation	2022-2023	NON	250 000 €	demandes en cours d'instruction	
Création d'un espace intergénérationnel et City Stade	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Burbach	CCAB	CCAB	Burbach	Favoriser les échanges intergénérationnels	2022-2026	NON			
Création d'une aire multigénérationnelle	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Bust	CCAB	CCAB	Bust	Développer les échanges intergénérationnels, de loisir avec la création d'une aire de convivialité dotée d'un Chypark, d'agrs Fitness, playground, bouloirisme, et si possible d'un mini golf.	2022-2024	NON	En cours		
Modernisation réseau eau et assainissement rue de Lorentzen	Transition énergétique et écologique	Commune de Butten	CCAB	CCAB	Butten		2022-2026	NON	En cours	En cours	
Mise en valeur patrimoniale	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diemeringen	CCAB	CCAB	Diemeringen	Réhabilitation ancienne école juive, mise en valeur tour médiévale 13ème siècle, travaux Eglise protestante	2022-2024	NON			PVD
Création d'un zone de loisirs intergénérationnelle	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diemeringen	CCAB	CCAB	Diemeringen	Développer l'offre de loisirs, favoriser les échanges intergénérationnels	2022-2026	NON			PVD
Réhabilitation de la piscine	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Diemeringen	CCAB	CCAB	Diemeringen	Réhabilitation et mise en conformité de la piscine avec modernisation des espaces d'accueil et du bush.	2022-2026	NON			PVD
Restauration de l'Eglise St Gall	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Domfessel	CCAB	CCAB	Domfessel	Restauration de la couverture et des façades du bas-côté nord, de la porte fortifiée, assainissement côté nord, et création d'une sortie de secours. Objectif de la préservation du	2022-2023	OUI	600 000,00 € HT (estimation)	DRAC- REGION-CEA	
Securisation prétons	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Domfessel	CCAB	CCAB	Domfessel	Installation de feux de signalisation nouvelle génération	2022-2026	NON			
Extension de la salle polyvalente	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Druilingen	CCAB	CCAB	Druilingen	Extension de la salle polyvalente pour répondre aux besoins des associations locales (dont Ecole de musique)	2022-2023	NON			PVD
Requalification friches BIEBER	Economie plurielle ancrite dans les territoires	Commune de Druilingen	CCAB	CCAB	Druilingen	Réhabilitation et résorption de la friche BIEBER	2022-2026	NON			PVD
Chauffage locaux communaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Goerlengen	CCAB	CCAB	Goerlengen	Remplacement d'une chaudière à fuel par un procédé plus écologique (pompe à chaleur)	2022-2026	NON	48 566 €	Région : 8 797 € CEA : 11 322 € DETR : 9 062 €	
Aménagement et mise en valeur de la rue de l'Eglise		Commune de Goerlengen	CCAB	CCAB	Goerlengen	Travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise avec enfouissement des réseaux secs	2022-2026	NON	1 888 670 €	CEA: 13 100€ pour les études	
Création de logements sociaux	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Création de plusieurs logements sociaux	2021-2026	NON			
Création d'une aire ou parcours de santé	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Aménagement d'une aire ou d'un parcours de santé	2022-2026	NON			
Création d'une maison d'assistantes maternelles	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Renforcer l'attractivité communale en matière de petite enfance	2022-2026	NON			
Construction d'une nouvelle mairie	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Construction d'une nouvelle mairie	2023-2026	NON			
Isolation des bâtiments communaux	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Isolation extérieure de différents bâtiments communaux	2022-2023	NON			
Installation de bornes de recharge de véhicules électriques	Transition énergétique et écologique	Commune de Herbitzheim	CCAB	CCAB	Herbitzheim	Installations de bornes de recharge sur parking maison de santé	2022-2026	NON			
Installation d'une aire de jeux	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Hirschland	CCAB	CCAB	Hirschland	Améliorer le cadre de vie des habitants et les équipements de loisirs destinés aux jeunes de la commune	2023	NON	60 000 €		
Rénovation thermique d'un bâtiment public dans le cadre de la transition énergétique	Transition énergétique et écologique	Commune de Hirschland	CCAB	CCAB	Hirschland	Réalisation de l'isolation thermique d'un meuble de tourisme propriété communale. Diminuer l'emprunte environnementale et réduire les coûts de chauffage	2022-2023	NON	12 000 €		

Mise en valeur patrimoniale	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Rénovation des remparts du Square Dommel	2022-2023	NON	200 000,00 €	PVD
Mise en valeur patrimoniale	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation ancien tribunal, maison renaissance	2022-2026	NON		PVD
Création d'une résidence seniors	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Adapter le territoire à l'avancée en âge et accroître l'offre d'hébergement pour seniors autonomes	2022-2026	NON		PVD
Création d'une maison de santé dans l'ancien chalet Imbert	Cohésion territoriale et coopérations	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation d'un site remarquable du patrimoine local et renforcer l'offre de soins médicaux de proximité	2023-2025	NON		PVD
Réhabilitation locaux commerciaux vacants	Économie plurielle ancrée dans les territoires	Commune de Sarre-Union	CCAB	Sarre-Union	Réhabilitation locaux commerciaux vacants pour aménagement d'une boutique en circuit court et création d'un espace de coworking	2022-2024	NON		PVD
Eco-rénovation d'un corps de ferme et construction de logement pour PMR	Transition énergétique et écologique	Commune de Siewiller	CCAB	Siewiller	Réhabilitation d'un corps de ferme avec aménagement d'espaces de services (locans, repas, ateliers, garderie) et construction de 10 logements pour PMR	2022-2026	NON	1 658 870 €	CEA: 13 100€ pour les études
Éclairage public basse consommation	Transition énergétique et écologique	Commune de Thal-Drullingen	CCAB	Thal-Drullingen	Mise en place d'un éclairage public basse-consommation sur la commune	2022-2026	NON		
Mise en norme du logement communal	Transition énergétique et écologique	Commune de Thal-Drullingen	CCAB	Thal-Drullingen	Mise en norme du logement communal 3 rue de la Mairie	2022-2026	NON		
Réhabilitation énergétique de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune de Volksberg	CCAB	Volksberg	Mise en place d'un nouveau système de chauffage à la salle polyvalente	2022-2026	NON		
Requalification de la friche pénitentiaire	Cohésion territoriale et coopérations	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Projet de réaménagement de la friche pénitentiaire composé de 3 bâtiments vétustes et inoccupés	2024	NON		
Rénovation thermique de la salle polyvalente	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Isolation extérieure et intérieure de l'ensemble du bâtiment avec un chauffage à énergie renouvelable	2022	NON		
Reboisement des parcelles forestières dépeçonnées	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Replantation de 2 hectares de arbres suite au dépeçonnement provoqué par les années successives de sécheresse	2022	NON		
Extension du parking de la gare ferroviaire et création d'un arrêt bus	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Poursuite de l'édification d'un arrêt bus et des parcelles scolaires. Création d'un nouveau parking de 20 places pour la desserte ferroviaire et le couloirage	2023	NON	200 000 €	Région / SNCF / Département / EIB
Rénovation de l'éclairage public	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Aménagement d'un arrêt bus en site sécurisé	2023	NON		
Création d'un cheminement piétonnier et cyclable reliant les quartiers du village en site propre et sécurisé	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen	CCAB	Oermingen	Rénovation de l'éclairage public avec des ampoules à leds	2025	NON		
Aménagement d'un espace de collecte des déchets verts	Transition énergétique et écologique	Commune d'Oermingen/CCAB	CCAB	Oermingen	Aménagement d'un cheminement piéton et cyclable en site propre desservant les bâtiments publics et reliant les rues du village	2022	NON	50 000 €	
Création d'un nouveau parking pour les visiteurs du Château de Lichtenberg	Cohésion territoriale et coopérations	CCHLPP	CCHLPP	Lichtenberg	Assurer une collecte locale des déchets verts pour réduire les déplacements vers le centre de tri et permettre leur valorisation par méthanisation	2025-2026	NON	500 000,00 €	Néant
Aménagement d'une nouvelle desserte pour la manufacture Laïque	Économie plurielle ancrée dans les territoires	CCHLPP	CCHLPP	Wingen sur Moder et Wilmersau	Créer une seconde desserte et mieux irriguer le bourg et la gare	2024-2025	NON	2 000 000,00 €	Néant
Création d'itinéraires cyclables	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	Differries	Developper l'itinérance douce sur le secteur	2022-2022	OUI	1 744 300,00 €	Étude de faisabilité en 2021 Lancement Juin 2021, rendu en décembre 2021
Installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre de l'extension de la Maison de l'intercommunalité	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	Bouwiller	Profiter de l'extension du siège de la CCHLPP pour produire de l'énergie	2022-2023	OUI	1 000 000,00 €	Néant
Remplacement des dernières luminaires SPH (sodium à haute pression) ou LM (iodure métallique) pour arriver à 100 % Led	Transition énergétique et écologique	CCHLPP	CCHLPP	HUPP	Profiter du remplacement des dernières ampoules interdites depuis 2015 pour passer au LED	2023-2024	NON	1 000 000,00 €	Néant
Création d'un centrale Photovoltaïque en agriculture	Transition énergétique et écologique	Hanau Energies	CCHLPP	Weinbourg	Création d'une centrale PV de 27MWc avec installation d'un jeune agriculteur (élevage ovm)	2023	NON	25 000 000,00 €	ce projet contribuerait à court terme à 15% des objectifs 2020 de production photovoltaïque du PC-ET - Orientation vers aménagement hydrogène en
Projet de parc photovoltaïque sur l'ancienne friche GPA	Transition énergétique et écologique	Hanau Energies	CCHLPP	Diemeringen	Réhabilitation de l'ancienne friche GPA avec implantation d'un parc photovoltaïque	2022-2023	NON	En cours	PVD

Renforcement de la digue de l'étang du Dornembach (Maison de l'Eau et de la Rivière)	Hinsbourg	CCPLP	ONF	CCPLP	Hinsbourg	Sécuriser la digue suite à la demande de l'ONF et permettre au site de la Maison de l'Eau et de la Rivière de bien fonctionner	2024-2025	NON	500 000,00 €	Néant	Remarque SYCOPARC : envisager qualification des berges pour développement touristique et prendre en compte les enjeux liés à la situation
Expérimentation navette « verte et cristall » (e-boat) : Je me lance au vert : en gare pour une nouvelle conciliation !	Wingen/Moder	CCPLP	SYCOPARC	CCPLP	Wingen/Moder	Dans le cadre du réseau éolies terrestres. Développer une offre touristique combinant prestation de transport derniers KM et « micro-aventures » à sites-verriers ou nature	2022-2023	NON		massif - région massif	Contact à prendre avec l'exploitant local ou mobilier, éventuellement via un AMI, pour monter un projet de business plan.
Installation de stationnements vélos sécurisés et services vélos	Territoire CCPS	CCPS	CCPS	CCPS	Territoire CCPS	maillage du territoire en stationnements vélos sécurisés et services vélo (recharge de VAE, stations de réparation)	automne 2021	OUI	268 275 €	DSU : 53 655€ (DPS)	CCS : 2000€ et services vélos associés
Mise en oeuvre du Schéma cyclable intercommunal	Territoire CCPS	CCPS	CCPS	CCPS	Territoire CCPS	mise en oeuvre du schéma intercommunal des itinéraires cyclables (hors voie verte)	Programme pluriannuel, phase jusqu'en 2024	OUI	3 500 000 € HT (estimation minimale)	Alsace : 160 955€	Il s'agit d'un projet de Schéma cyclable intercommunal. Il est à assurer la lutte contre le vandalisme des vélos et des équipements. Il est à assurer la mise à jour des données des mobilités douces et actives de la CC et de l'Etat. Phase à venir suite à l'avancement de la
Réhabilitation et réfection de friches de l'industrie historique de la chaussure à Dettwiller	Commune de Dettwiller	CCPS	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Réhabilitation et réfections de friches de l'industrie de la chaussure	2024	NON			
Opération de remplacement de l'éclairage public en cœur de ville par des réseaux économes	Commune de Dettwiller	CCPS	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Mise en place d'un éclairage public basse-consommation sur une grande partie du parc de la commune	2022	NON			
Musée de la chaussure	Commune de Dettwiller	CCPS	Commune de Dettwiller	CCPS	Dettwiller	Rédaction de la notice et autres gros travaux de mise à niveau	2023	NON			
Extension de l'entreprise Kuhn à Monswiller	Kuhn SA	CCPS	Kuhn SA	CCPS	Monswiller	L'entreprise Kuhn porte un projet de développement sur le site de Monswiller qui doit permettre de consolider l'ancrage local du fermeur-émouleur du territoire.	2023	NON			
Rénovation de l'aile Nord du Château des Rohan	Ville de Savernre	CCPS	Ville de Savernre	CCPS	Savernre	Réhabilitation d'une partie du château en friche depuis 30 ans pour en faire un pôle administratif et d'enseignement supérieur.	2022-2024	OUI	6 000 000,00 €		
Création d'un vivier pierre naturelle	Région Architecture	PETR	Région Architecture	PETR	territoire élargi	Rédonner sa place à la pierre naturelle comme matériau de construction via la création d'un cluster autour de la pierre naturelle des Vosges.	2021-2024	NON			
Développement de l'agroforesterie sur le territoire		PETR		PETR		Promouvoir et accompagner les projets d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures	2022-2024	NON			

Annexe 4 - Liste et liens vers les documents de référence en matière de stratégies du territoire

Schéma interrégional du massif des Vosges

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/content/download/73834/478191/file/Sch%C3%A9ma%20Interr%C3%A9gional%20du%20MdV%20horizon%202020.pdf>



Convention interrégionale du Massif des Vosges

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/content/download/73836/478212/file/Convention%20Interr%C3%A9gionale%20du%20MdV%202015-2020.pdf>

Charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord – 2014-2025

<https://www.parc-vosges-nord.fr/centre-de-ressources?type=charte-projet-de-territoire-2014-2025>



Stratégie Leader 2014-2020 GAL Vosges du Nord

<http://f.paysdesaverne.fr/JRUVL>

Projet Aménagement Stratégique – SCOT Pays de Saverne, Plaine et Plateau

<http://f.paysdesaverne.fr/Z7WYF>



Plan Climat Air-Energie Territorial

<https://pcaet.paysdesaverne.fr/>

Contrat de ruralité

<http://f.paysdesaverne.fr/B5JAZ>



Contrat de ville Saverne

<http://f.paysdesaverne.fr/EPLL5>

Convention Action Cœur de ville Saverne

<http://f.paysdesaverne.fr/ZNV69>



à venir

Convention Petites Villes de Demain – CC Alsace Bossue

à venir

Convention Petites Villes de Demain – CC Hanau-La Petite
Pierre



Contrat Local de Santé Médico-Social

<http://f.paysdesaverne.fr/GGLHN>

Contrat Territoire d'Industrie

<http://f.paysdesaverne.fr/GMIZ2>



Programme Alimentaire Territorial

<http://f.paysdesaverne.fr/4D12E>

Charte Forestière de territoire des Vosges du Nord
<https://www.parc-vosges-nord.fr/wp-content/uploads/2019/11/charte-forestiere-pnr-logo-bd1.pdf>



Convention de développement culturel 2020-2023 - CCAB

<http://f.paysdesaverne.fr/X6V8U>

Convention pour le développement d'un « hub des
compétences » sur le territoire du PSPP (CNAM)

<http://f.paysdesaverne.fr/TG9MC>



à venir

Convention France Service – Sarre-Union / Drulingen

